Apprentissage : nouvelle aide financière du FIPHFP

Lors du comité national du 11 décembre 2013, le FIPHFP a adopté un dispositif qui renforce l'aide apportée aux employeurs publics en matière d'apprentissage (jeunes et adultes) :

● Versement d'une indemnité représentant **80% du coût salarial annuel** chargé par année d'apprentissage,

● Versement d'une aide financière destinée à la prise en charge (par un opérateur externe) des frais d'accompagnement des apprentis en situation de handicap,

● Versement d'une prime à l'insertion de 1 600 € si, à l'issue du contrat d'apprentissage, l'employeur conclut avec l'apprenti un contrat à durée indéterminée,

● Versement à l'apprenti, via l'employeur public, d'un montant forfaitaire (non soumis à cotisation) d'une aide à la formation de 1 525 €, versée la 1ère année d'apprentissage, à la confirmation de son embauche,

● Remboursement à l'employeur public des coûts liés à la compensation du handicap dans le cadre des aides du FIPHFP (aides techniques et humaines, aides à la mobilité,…).

Vous souhaitez des candidatures de personnes handicapées

Cap emploi prend en charge la recherche de candidats en partenariat avec Pôle Emploi, les Missions Locales, Alfah…

Cap emploi 14 ☎ 02 31 93 24 24
Votre contact : Patrick BANCE - Patrick.BANCE@capemploi14.com

Cap emploi 50 ☎ 02 33 72 55 10
Votre contact : Paule NOËL - emploi@capemploi50.com

Cap emploi 61 ☎ 02 33 31 01 31
Votre contact : René REBOUX - rene.reboux@capemploi61.com

Les rémunérations en contrat d'apprentissage, mode d'emploi…

*Rémunération mensuelle **minimale** d'un apprenti*

Situation	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1ere année	361,35 €	592,61 €	766,05 €
2eme année	534,79 €	708,24 €	881,68 €
3eme année	766,05 €	939,50 €	1 127,40 €

Important : les personnes reconnues travailleurs handicapés peuvent conclure un contrat d'apprentissage **sans condition de limite d'âge.**

Ils recherchent un contrat d'apprentissage…

1) Jeune femme recherche contrat d'apprentissage d'agent administratif polyvalent sur la région de Domfront, Mayenne et ses environs.

2) Femme, habitant près d'Argentan, recherche contrat d'apprentissage d'agent administratif en mairie.

3) Jeune homme recherche contrat d'apprentissage en restauration collective (CAP Cuisine de collectivité).

4) Jeune femme recherche contrat d'apprentissage BTS gestion PME/PMI, mobilité St Hilaire du Ht, Avranches et environs.

5) Jeune homme recherche contrat d'apprentissage jardinier d'espaces verts, région Coutances.

6) Jeune femme expérimentée dans milieu équin recherche contrat d'apprentissage auxiliaire vétérinaire, mobilité Basse-Normandie.

7) Femme recherche contrat d'apprentissage d'agent administratif sur la région de Caen.

8) Jeune homme recherche contrat d'apprentissage dans les métiers de la gestion informatique sur Caen.

9) Jeune femme recherche contrat d'apprentissage d'agent administratif sur Caen.

Données chiffrées : 83% des 9 259 demandeurs d'emploi handicapés en Basse-Normandie ont un niveau de formation inférieur au bac.

Témoignages

« Notre politique en faveur des personnes handicapées ne s'arrête pas aux seuls aménagements de poste de nos agents. Nous avons recruté une aide soignante en contrat d'apprentissage car nous sommes convaincus que l'insertion professionnelle durable est liée à une formation en adéquation avec nos besoins ». (Philippe CORGET, DRH Centre Hospitalier du Cotentin)

« La Région Basse Normandie, qui a renouvelé sa convention avec le FIPHFP pour la période 2013-2015, dispose déjà d'une expérience de quelques années en matière d'accueil d'apprentis en situation de handicap : après avoir intégré deux jeunes concernés par ce dispositif dans des services de restauration collective de lycées dans la Manche, elle suit depuis 2013 deux autres apprentis accueillis en lycée à Vire et Hérouville St Clair, toujours en restauration collective. Un jeune est également affecté au siège sur une fonction administrative au sein même du service de santé au travail. La Région a reçu notamment grâce à la réussite de ces accueils, le prix de l'exemplarité pour cette action et a également pu faire participer ces jeunes aux épreuves délocalisées à CAEN de Masterchef en 2013 ». (Christine ECHELARD, DRH Conseil Régional de Basse-Normandie)